



ENGAGEMENT EN FAVEUR DU PACTE POUR UNE TERRE SOLIDAIRE

De Corinne MOREL DARLEUX

*Candidate aux élections législatives
Front de Gauche, 3^{ème} circonscription de la Drôme*

Die, le 14 mai 2012

Cher-e-s amis du CCFD-Terre Solidaire de la Drôme,

C'est avec grand plaisir que je réponds à votre interpellation pour les candidats aux législatives. Nous avons en effet de nombreuses convergences de point de vue et les propositions que je porte au nom du Front de Gauche rejoignent, je crois, nombre de vos préoccupations.

Cela est vrai en ce qui concerne les thématiques de Solidarité internationale que je porte en tant qu'élue membre de cette commission à la Région Rhône Alpes, comme sur l'économie remise au service du bien commun et de l'intérêt général que prône le programme du Front de Gauche « L'humain d'abord », ou encore la défense des droits des migrants sur laquelle je suis mobilisée en tant que citoyenne engagée auprès de l'ASTI ou encore du « collectif des sans droits » Drôme - Ardèche.

Ces causes, j'ai déjà eu de nombreuses occasions de les défendre, tant dans la Drôme comme militante et élue, que plus largement en tant que Secrétaire nationale à l'écologie du Parti de Gauche depuis près de quatre ans. La convergence de nos combats communs, la défense d'une autre politique internationaliste, écologique, sociale et solidaire, trouveront je l'espère un écho dans les urnes et au delà.

C'est donc tout naturellement qu'en tant que candidate au mandat de députée de la 3ème circonscription de la Drôme, je m'engage à soutenir ces thématiques, avec force et détermination, au nom de l'intérêt général.

Je me propose de vous remettre mon engagement en faveur du Pacte pour une Terre solidaire à l'occasion d'une rencontre à Valence, comme vous le proposez. Celle ci pourrait avoir lieu si cela vous convenait le mardi 22 mai à 14h30 ou le mercredi 23 mai à 16h30, ou encore le vendredi 25 mai en fin de matinée.

Dans l'attente de votre retour,
Je vous souhaite une très belle journée

Corinne Morel Darleux
Candidate du Front de Gauche aux législatives dans la 3e circonscription de la Drôme

En finir avec l'évasion fiscale pour apporter une réponse juste à la crise de la dette

L'évasion fiscale représente chaque année entre un tiers et la moitié du budget de l'Éducation Nationale. Cette situation est indécente et inacceptable ! Il faut faire la chasse aux déserteurs fiscaux et en finir avec les privilèges fiscaux dont bénéficient notamment les grandes entreprises.

Au niveau des individus, les député-e-s du Front de Gauche proposeront la mise en place d'une « taxation différentielle » qui oblige tous les exilés fiscaux à s'acquitter de la même somme que s'ils avaient été imposés en France. Nous ferons comme font aujourd'hui les États-Unis d'Amérique. Nous dirons aux pays dans lesquels il y a les comptes de ces déserteurs : donnez nous la liste de nos ressortissants, ainsi que les montants. Et nous appliquerons ce principe de « taxation différentielle ». De plus, nous interdirons aux exilés fiscaux de diriger une entreprise française.

S'agissant des entreprises et des banques qui disposent de filiales, de succursales ou de représentations dans les paradis fiscaux, nous demanderons à casser les mécanismes de l'évasion en contrôlant les mouvements de capitaux. C'est un point clé. Pour cela, il faut rompre avec l'architecture des traités européens actuels, notamment avec les règles imposées par le traité de Lisbonne.

Bloquer les mouvements spéculatifs, contrôler les mouvements de capitaux, les taxer, permettre une véritable harmonisation sociale et fiscale qui brise les dynamiques de concurrence entre les pays, voilà selon moi la direction qu'il faut prendre. Nous pourrions alors, par exemple, harmoniser l'impôt des sociétés (IS), tant au niveau de l'assiette que du taux et imposer une harmonisation fiscale européenne qui rendrait inutile l'évasion des capitaux. Interdire aux banques et groupes d'avoir des représentations dans les paradis fiscaux et sanctionner lourdement les contrevenants : aucune entreprise ayant maintenu des filiales dans les paradis fiscaux ne devrait avoir accès aux marchés publics. Il faudrait également renforcer les effectifs des services fiscaux (qui ont perdu 3 000 postes par an depuis la mise en œuvre de la RGPP).

Il s'agira enfin de prendre des mesures précises pour désintoxiquer les entreprises de la finance et pour mettre fin à la déstructuration du marché du travail et à la désindustrialisation du pays.

Instaurer la responsabilité juridique des entreprises multinationales vis-à-vis de leurs filiales

En France, il faut avant tout commencer par aligner vers le haut les droits des salarié-e-s des entreprises sous-traitantes sur ceux des donneurs d'ordre. Je souhaite également que les aides aux entreprises soient soumises à des règles strictes et conditionnées en termes d'exigences sociales et environnementales.

Pour ce faire, il faut rompre avec les normes imposées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la possibilité que donne cette institution aux multinationales d'attaquer les États au nom du principe du libre-échange. Les échanges commerciaux doivent être soumis à des normes sociales et environnementales. Il faut aussi commencer par mettre en place des visas sociaux et environnementaux pour les marchandises qui arrivent en Europe, dans le cadre d'un protectionnisme internationaliste, ces visas pouvant servir à alimenter un fonds de solidarité internationale et permettant également de lutter contre le dumping social et environnemental.

Les député-e-s du Front de Gauche défendront une réforme de l'ONU qui permette l'établissement d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales fondées sur la primauté des normes sociales et environnementales et la création d'un Tribunal international de la justice climatique sous son égide. Les multinationales pourront y être jugées.

Enfin, nous appuierons les projets comme l'initiative équatorienne « Yasuni ITT » fondés sur le principe de

responsabilité commune pour l'intérêt général, que j'ai eu la fierté de porter au niveau du Conseil Régional Rhône Alpes et pour lequel la Région a apporté sa contribution au fond international placé sous l'égide de l'ONU.

Réguler et encadrer les marchés agricoles pour assurer la souveraineté alimentaire

Je considère que les marchés agricoles doivent être régulés par les pouvoirs publics, que ce soit au niveau national, régional ou international. La priorité est la reconnaissance de cette possibilité au niveau national et régional, dans le cadre du droit à la souveraineté alimentaire, sur la base de stocks de régulation et d'une protection du marché intérieur face au marché mondial. Ceci est totalement en contradiction avec les pressions imposées sur les pays par le biais de l'OMC, des organismes financiers internationaux et des APE. Je défendrai donc le fait que la France révisé le mandat de ses représentant-e-s dans les indifférentes instances internationales et européennes et, chaque fois que possible, qu'elle oppose son veto aux accords violant le droit à la souveraineté alimentaire, à la conclusion du cycle de Doha de l'OMC, à la signature des accords de libre échange (notamment les APE) négociés par l'Union européenne, à toutes les pressions du FMI et de la Banque mondiale et aux conditions posées à l'aide au développement aux pays du Sud. La France doit également appliquer des sanctions à toutes les entreprises françaises ou intervenant sur son territoire impliquées dans des processus d'accaparements de terre au travers le monde.

Notre programme pour l'agriculture est basé sur le soutien à l'agriculture paysanne et à la transition écologique de l'agriculture. Les agrocarburants et les OGM n'y ont pas leur place. Nous défendons la mise en œuvre d'un plan de transition écologique de l'agriculture en vue de faire de l'agriculture française un modèle d'agriculture de qualité, sans OGM, largement autonome en ressources non renouvelables, relocalisée (y compris la production de protéines végétales afin de mettre fin aux importations de soja), participant à la santé publique des consommateurs et contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique. Aides publiques, recherche agronomique, conseil technique, politique de crédit et enseignement agricole doivent être repensés en fonction de cet objectif.

Il faut stopper et inverser le processus de concentration de l'agriculture (je défendrai la mise en place d'une surface maximale d'exploitation par actif) et recréer des emplois dans la filière (300.000 en une mandature). Pour cela, le mandat et la gouvernance des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) doivent être revus afin d'y rendre les pouvoirs publics majoritaires. Je défendrai un droit de préemption systématique des terres libérées en faveur de l'installation de paysans ou de l'agrandissement des petites exploitations. Je soutiendrai l'installation de jeunes agriculteurs et la consolidation des petites exploitations, y compris par le biais de réserves foncières, notamment à proximité des villes, et la défense des « ceintures vertes » en périphérie des zones urbaines.

La transition écologique de l'agriculture et la création d'emplois étant conditionnées à la juste rémunération du travail agricole, les pratiques de la grande distribution doivent impérativement être encadrées au moyen de prix minimums aux producteurs et de coefficients multiplicateurs maximums. De même nous défendrons les principes de régulation et de protection des marchés agricoles européens auprès de nos partenaires.

Je défendrai les filières alternatives labellisées, vivrières, courtes, de proximité, biologiques et reposant sur une juste rémunération afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une alimentation de qualité, notamment grâce à une évolution des appels d'offres publics, rendue possible par un nouveau Code des marchés publics.

Dans le cadre des visas sociaux et environnementaux, nous défendons l'idée de label national de commerce

équitable ayant vocation à devenir une norme obligatoire pour l'importation de certains types de produits. Nous défendrons une telle mesure auprès de nos partenaires européens.

Les marges de manœuvre nationales pour l'utilisation des aides de la politique agricole commune (PAC) devront être pleinement utilisées pour favoriser l'agriculture paysanne, l'emploi et la transition écologique de l'agriculture. Au niveau européen, la PAC doit être plus cohérente avec l'objectif de souveraineté alimentaire, en recentrant la production sur la réponse aux besoins du marché intérieur plutôt qu'aux échanges sur le marché international sur la base du moins-disant social et environnemental.

L'Europe, par une juste répartition de la valeur ajoutée entre producteurs, industries agro-alimentaires et grande distribution, doit garantir l'accès de tous les consommateurs à une alimentation de qualité. Au niveau international, une nouvelle organisation de l'agriculture dans le cadre des Nations unies devrait permettre de soutenir le développement de marchés régionaux, de réguler les marchés mondiaux, de mettre en œuvre un plan agricole et alimentaire mondial, de promouvoir la relocalisation et la transition écologique de l'agriculture.

Enfin, je soutiendrai une politique de la pêche visant à garantir la préservation et le renouvellement de la ressource halieutique. L'attractivité des métiers de la mer devra être renforcée grâce à l'amélioration de la formation et des conditions de travail.

Respecter les droits des migrants

En matière d'immigration, j'affirme que cette dernière n'est pas un problème. Les flux migratoires se développent dans le monde, ils mêlent des motivations diverses. La France ne doit pas les craindre, elle ne doit pas mépriser l'immense apport humain et matériel qu'ils lui ont déjà procuré. Non, la présence des immigrés en France n'est pas un problème.

L'immigration zéro est un mythe qui divise et affaiblit notre pays. Même s'ils seront peut-être moins importants que dans le passé, la France continuera à connaître comme tous les pays du monde des flux migratoires. Il faut donc mener des politiques refusant de ghettoïser la société, qui ne soient pas guidées par l'obsession du refoulement des étrangers.

Je me battraï pour rétablir la carte unique de 10 ans et le droit au regroupement familial, conditions d'une vie digne. Pour l'abrogation des lois successives sur l'immigration adoptées par la droite depuis 2002 et la refonte du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). Je défendrai la régularisation des sans-papiers dont le nombre a augmenté du seul fait des réformes de la droite. Nous décriminaliserons le séjour irrégulier, nous fermerons les centres de rétention, nous rétablirons le droit au séjour pour raison médicale.

Nous respecterons scrupuleusement le droit d'asile qui sera déconnecté des politiques migratoires.

Notre vision de l'avenir de la France s'appuiera sur un nouveau Code de la nationalité, fondé sur le respect intégral et automatique du droit du sol dès la naissance et sur un droit à la naturalisation permettant à tous les étrangers qui le souhaitent d'acquérir la nationalité française au-delà de cinq ans de résidence.